

Une année peu ordinaire

Le mot du Maire

L'année qui s'achève a été rude.

Cherchant un qualificatif pour caractériser 2020, je n'en ai guère trouvé de plus approprié. J'aurai pu écrire : dure, violente, brutale, sévère, difficile, redoutable... Qu'importe ici les mots.

Il est une certitude : La situation inédite que nous vivons nous a fait prendre conscience de ce qu'est concrètement la liberté.

La liberté de rencontrer amis et famille ; la liberté de travailler, de commercer ; la liberté de se déplacer... Tous ces moments simples sont devenus, certes momentanément, mais brutalement, interdits.

Dans l'immédiat, nous devons, tous ensemble, mobilisés dans le combat que nous menons pour vaincre la Covid. Un combat qui n'en est pas à son terme.

Chacun d'entre vous a compris l'importance du désastre inéluctable si nous ne respectons pas les consignes qui nous étaient dictées par le gouvernement et les responsables médicaux, lesquels nous demandent d'être encore et toujours prudents et vigilants.

C'est cette nécessaire vigilance qui nous a conduit, à notre corps défendant, à renoncer à toute idée de rassemblements les plus ordinaires : une commémoration du 11 novembre réduite à sa plus simple expression ; une réunion publique pour évoquer avec vous les dossiers municipaux reportée sine die.

Dans l'immédiat, vous pouvez compter sur nous, comme nous savons pouvoir compter sur vous pour respecter toutes les règles qui nous permettront de vaincre cet invisible adversaire, de recouvrer cette liberté chérie que chante notre Marseillaise.

Ces règles, je dois le dire, ont été particulièrement bien appliquées dans notre vallée. Vous avez fait preuve de civisme, d'attention simple les uns envers les autres. Et l'entraide s'est généralisée sur le territoire... Je vous en remercie.

La solidarité a été et reste notre première préoccupation. Durant tous ces derniers mois, notre personnel communal était présent pour répondre aux besoins de la population, en assurant l'accueil téléphonique et physique. Il était aussi présent pour entretenir notre patrimoine et effectuer les travaux prévus. Qu'il soit, lui aussi, remercié.

A titre personnel, je suis fier du travail accompli par le Conseil municipal au cours de ces six derniers mois, depuis son installation début juillet 2020.

Grâce à l'engagement de chacun des Conseillers et avec l'appui des services, j'ose dire que la Municipalité a tenu son rôle, a su faire face à ses responsabilités.

Aussi, si 2020 restera dans les mémoires comme une année particulièrement dure pour chacun, 2020 aura aussi montré combien vous avez su être généreux, solidaires, soudés. Aussi, avec confiance, je formule ici le souhait que, pour chacune et chacun d'entre vous, 2021 soit une année sereine et épanouie, riche et équilibrée ; l'année de la liberté retrouvée.

Bonnes fêtes et bonne année 2021.

Jean Conreaux
Maire de Vallouise-Pelvoux



RESTEZ BRANCHÉ : consultez le site officiel de la commune
TOUTE L'ACTUALITÉ DE VALLOUISE-PELVOUX EN TEMPS RÉEL

www.vallouise-pelvoux.fr

Le site officiel de la commune mis à jour en continue

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours de ces derniers mois, le Conseil municipal s'est réuni à quatre reprises. Entre autres délibérations, on note :

● **Suppression des communes déléguées de Vallouise et Pelvoux.**

À l'issue de la période transitoire qui s'est déroulée entre la création de la commune nouvelle et le renouvellement du conseil municipal, il a semblé opportun de procéder à la suppression des communes déléguées de Vallouise et Pelvoux.

● **Composition de la commission communale des impôts directs.**

Dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs composée de sept membres : le maire, président, six commissaires et leurs suppléants, désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, dressée par le conseil municipal, incluant autant d'hommes que de femmes, respectant la représentativité des quartiers.

● **Élection du correspondant défense.**

Andrée Reymond a été élue comme correspondante défense du conseil municipal de Vallouise-Pelvoux. A ce titre, elle a vocation à développer le lien Armée-Nation, et à être l'interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région en matière de défense nationale

● **Désignation des représentants de la Commune au Sictiam.**

Annie Verrier et Catherine Rouet ont été désignées pour être les représentantes de la Commune à ce Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées Alpes Méditerranée.

● **Centre national d'Action sociale.**

Le Conseil a désigné Andrée Reymond pour être le délégué de la Commune au Centre national d'Action sociale.

● **Sécurisation du chemin de la Draye et de la Fissure.**

Le Conseil a demandé une subvention auprès du département des Hautes-Alpes au titre du dispositif « Relance sports de nature et espaces naturels » pour la réalisation de travaux de sécurisation du chemin de la Draye et de la Fissure, deux sites particulièrement fréquentés par les pratiquants du site d'escalade d'Ailefroide, dont le montant s'élève à 6 000 € h.t.

● **Cession de l'ancien télésiège du Béal.**

A l'occasion du remplacement du télésiège de la Crête, le télésiège du Béal a été mis hors service, démonté et stocké au pied de la station. La Commune de Selonnet, dans les Alpes de Haute-Provence, s'est portée candidate au rachat de cet ancien télésiège pour un montant de 6 000 € t.t.c.

Une minute de silence

En ouverture du Conseil, le 20 octobre dernier, les élus ont observé, à l'invitation du Maire, une minute de silence en mémoire de Samuel Paty. A cette occasion, Jean Conreaux devait déclarer : « Il nous revient à nous élus, aux côtés des enseignants et de toutes les forces vives de notre Pays des Écrins, d'avoir à cœur, plus que jamais, de défendre ces belles valeurs que sont la liberté, l'égalité et la fraternité. Des valeurs qui sont le ciment de notre République. Des valeurs qu'il nous faut enseigner et protéger. C'est, pour nous élus, un devoir fondamental. »

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Groupe « Ensemble pour l'avenir »

Avancer avec confiance

A peine les mélèzes ont-ils perdu leurs épines de feu que nous scrutons le ciel à la recherche des premiers flocons. Dans cette période incertaine où le temps s'étire avec paresse, l'envie nous prend de retrouver des bonheurs simples, comme le bruit du pas qui crisse dans la neige. Notre station de Pelvoux, comme celle de nos voisins de Puy Saint Vincent, devra encore patienter. Nous l'espérons, pas trop longtemps : les skis sont prêts.

Le mauvais virus n'a pas dit son dernier mot, mais nous le maîtriserons finalement grâce à notre prudence collective. Pensons à ceux qui n'y ont pas résisté, et à tous ceux qui sont dans la difficulté matérielle.

Nous, élus, tentons d'être dignes de votre confiance, en prenant à bras tous les dossiers qui, en se concrétisant, feront de notre vallée un lieu encore plus magique où il fait bon vivre : la saison estivale a confirmé que notre qualité de vie séduit de plus en plus, sachons fidéliser tous ces visiteurs.

Ce bulletin confirme, si besoin était, que nous comptons tenir nos engagements.

Cette période aura malheureusement remis à plus tard les rencontres et débats publics qui nous permettront bientôt d'échanger avec vous et d'expliquer nos intentions. Formulons le souhait que les fêtes de fin d'année nous permettent de retrouver nos proches pour une parenthèse tendre et joyeuse.

Ensemble pour l'avenir.

Groupe « Et pourquoi pas ? »

L'avenir par les quatre

Notre protestation électorale près le tribunal administratif de Marseille a été rejetée. Nous ne souhaitons pas aller en conseil d'état. Cela serait légitime mais pourrait entraver l'action communale. Nous restons à votre service. Interpellez-nous par tous moyens à votre convenance. Nous vous remercions de votre confiance.

S'agissant du groupe scolaire aux Auches près du cimetière, nous souhaitons une large consultation démocratique. Le maire vient de faire semblant de réétudier la reconstruction de l'école sur elle-même en commandant une étude incomplète dont il a défini le cadre sans aucune concertation et dont les résultats sont courus d'avance. Nous pensons toujours qu'un positionnement du nouveau groupe scolaire au cœur de Vallouise est à privilégier. Nous souhaitons en effet conserver des terres agricoles de qualité dont on a besoin pour développer une agriculture écologique de proximité.

Nous souhaitons aussi que la mise en valeur du cadre bâti par les espaces naturels non bâtis soit la règle qui prévaut. Nous souhaitons enfin la réhabilitation du centre-ville au travers des relations sociales.

Nous restons également très attentifs dans l'attente des alternatives possibles quant à l'écoulement des eaux usées. Il nous semble toujours évident qu'un écoulement gravitaire doit voir le jour. Vous avez, lors de nos entrevues, souhaité que les travaux éventuels d'une solution gravitaire soient menés de façon concomitante à ceux de la voie verte, nous sommes en phase avec vous.

UN BUDGET PARTICIPATIF : POUR FAVORISER L'INITIATIVE ET LA CRÉATIVITÉ



Le Conseil municipal a créé une opération nouvelle, ouverte à tous, qui vise à favoriser l'initiative et la créativité : un budget participatif

Cette opération se veut un dispositif de démocratie participative, permettant à chaque administré de s'investir dans la vie de la Commune, en proposant un projet d'intérêt général visant à améliorer notre cadre de vie. C'est un outil de participation citoyenne, ayant pour objectif de favoriser les initiatives des habitants en leur conférant un droit de décision. Il offre à chacun la possibilité d'affecter une partie du budget d'investissement de la Commune à des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés et choisis. Il s'agit d'un outil favorisant la co-construction entre les élus, les agents de la collectivité et les administrés.

Les enjeux du budget participatif : rapprocher les habitants, les élus et les services municipaux à travers une démarche de co-construction et de partage des compétences ; favoriser l'initiative et la créativité des habitants, et les inclure dans l'utilisation du budget d'investissement de la commune afin de les rendre acteurs de ces dépenses pour l'amélioration de leur cadre de vie ; déléguer aux habitants de Vallouise-Pelvoux de 9 ans et plus le pouvoir de proposer, de voter et donc de décider de projets pour la Commune.

Ainsi, la Commune alloue une enveloppe globale au budget participatif pour une année. Cette somme est destinée à permettre la réalisation de plusieurs projets, proposés et votés par les habitants.

Les habitants qui souhaitent participer au dispositif et proposer leur idée, soit individuellement, soit collectivement, présentent leur projet de la façon la plus détaillée possible via le formulaire dédié.

Ils doivent par ailleurs se renseigner auprès de prestataires susceptibles de mettre en œuvre le projet et fournir des devis pour en évaluer le coût financier.

Les services de la commune et les élus référents sont là pour les accompagner en cas de besoin et pour évaluer la faisabilité de chaque projet au regard des contraintes administratives, juridiques, techniques et financières.

Une présentation est ensuite faite aux habitants des projets pour lesquels ils seront invités à voter.

Une fois le vote réalisé, les projets lauréats font l'objet d'une communication jusqu'à leur aboutissement.

ACTION CULTURELLE 2020 INTERBIBLIOTHÈQUES

«PARTIR-(Re)Venir dans les Hautes-Alpes»

La bibliothèque municipale de Vallouise-Pelvoux reconduit cette année une action culturelle, menée conjointement par l'ensemble des bibliothèques municipales du canton de l'Argentière-la-Bessée, à l'image de la manifestation « Le Canton dans la tourmente 14-18 », organisée en novembre 2018, laquelle a rencontré un vrai succès, tant en terme de fréquentation avec 850 personnes touchées, que de valorisation des compétences et des collections de chaque bibliothèque.

Ce partenariat a permis de proposer un programme riche et varié pour tous les publics et a mis en évidence l'intérêt à travailler ensemble pour tous les acteurs du territoire.

Le thème retenu pour l'action culturelle 2020 est « Partir-(Re)Venir dans les Hautes-Alpes », avec pour chaque commune la possibilité de développer un thème propre, en liaison avec son histoire locale ou autre.

L'objectif principal d'une telle manifestation est de créer une dynamique locale attractive autour des bibliothèques sur l'ensemble du territoire, afin de favoriser l'accès de tous à la culture.

Au vu du budget prévisionnel de cette manifestation, la participation de la bibliothèque municipale de Vallouise-Pelvoux à cette manifestation s'élèverait donc à 130 €.

Est ainsi mobilisée l'équipe de la bibliothèque municipale de Vallouise-Pelvoux (salariées et bénévoles). La commune de L'Argentière-La-Bessée gèrera la partie financière de l'action culturelle, en sollicitant l'aide financière du département des Hautes-Alpes, quant à la bibliothèque de Freissinières, elle assurera la coordination du projet.

UN CAFÉ ASSOCIATIF ET CULTUREL

Ouverture d'un café associatif, *La Passa*, administré par l'association «*La Fabrique à Liens d'Artemisia*», situé à La Casse, entre *Foncía* et *King's*. Ce lieu, de rencontres et de partages intergénérationnels se veut collectif, géré par toutes les bonnes volontés qui veulent s'y investir. Café papotage, ateliers créatifs, cuisine, soirées projection ou jeux, vitrine des productions locales, animations, pour les enfants et les plus grands... *La Passa*, ce sera tout ça à la fois ! Les travaux d'aménagement du local sont en cours, par binômes et dans le respect d'un protocole sanitaire. Comme les ressources de l'association restent limitées, toutes les aides sont les bienvenues ! L'association aura besoin assez vite d'un électricien, d'un plaquiste et d'un plombier. Pour financer ces travaux, une cagnotte en ligne a été lancée sur le site HelloAsso au lien suivant : <https://frama.link/la-passa>.
Tél.: 06.23.06.05.23 / Courriel: lfal@vivaldi.net

AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PYS DES ÉCRINS

Plusieurs dossiers d'envergure sont actuellement portés conjointement par la Commune et la Communauté de Communes du Pays des Écrins (CCPE); dossiers qui démontrent, s'il en est encore besoin, l'importance d'un travail suivi et en profondeur avec le CCPE.

● **VOIE VERTE VALLOUISE-PELVOUX LES CLAUX** – La CCPE réalise par tronçons une Voie verte allant de la Roche de Rame à Pelvoux-Les Claux. La liaison entre Vallouise Centre-bourg et Pelvoux les Claux sera réalisé en 2021, en suivant la plupart du temps la piste de ski de fond. L'itinéraire sera réservé exclusivement aux piétons, poussettes et vélos, en toute sécurité.

● **AMÉNAGEMENT CENTRE BOURG DE VALLOUISE** – Une étude est en cours, à la demande de la CCPE, au titre de sa compétence Gémapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des Inondations). L'objectif initial est de prévenir d'éventuelles crues du Gyr dans la traversée de Vallouise. Il importe d'élargir le lit du torrent et de conforter ses berges, amputant donc une partie du parking. Cela peut être une opportunité pour aménager les berges du Gyr et valoriser un chemin piétonnier qui suivrait le torrent tout au long du camping jusqu'au pont de Vallouise. Mais ce projet ne sera accepté par la Commune qu'avec compensation des places de parking perdues, indispensables notamment en période estivale et pour la tenue du marché).

Une réunion publique était prévue, annulée pour cause de Covid. Ce n'est donc que partie remise

● **AMÉNAGEMENT DU PLATEAU DES ESSARTS** – Ce dossier, co-porté par la Commune et la CCPE, concerne à la fois le front de neige de la station de Pelvoux-Vallouise et l'accessibilité hors voitures à Ailefroide et au Pré de Mme Carle.



La CCPE lance une importante étude opérationnelle sur le front de neige de Pelvoux et l'accès à la haute montagne. Objectifs: réfléchir à un aménagement de l'ensemble du plateau des Essarts, permettant des activités tout au long de l'Année. De plus, la question de la circulation automobile, très importante l'été, vers Ailefroide, impose une réflexion sur des modes de déplacement plus doux: navettes électriques, vélos, aménagements routiers; améliorer l'attractivité des sites en les rendant plus accueillants et plus conviviaux... : améliorer l'attractivité des sites en les rendant plus accueillant et plus convivial, en offrant des équipements et des prestations de qualité afin d'accroître le niveau de satisfaction des utilisateurs. Avec pour objectif final de qualifier et d'envisager un programme d'aménagement en proposant un plan de valorisation d'ensemble des sites, devant permettre d'élever la destination avec un positionnement exclusif au regard d'une offre de loisirs choisie, des activités de découverte mises en avant et des services adaptés à l'accueil de publics.

● **DEVENIR DU PRE DE MADAME CARLE** – Le 20 octobre, s'est tenue en sous-préfecture, en présence de Mme la sous-préfète, des représentants du Parc, de l'ONF, de la Communauté de communes et de la Commune de Vallouise-Pelvoux, une importante réunion sur le devenir du Pré de Madame Carle.

En ouverture de la réunion, la sous-préfète a précisé les contours de la réunion: « L'engravement est inexorable, je veux être la dernière sous-préfète à avoir à gérer les problèmes du Pré de Mme Carle. [...] Toute décision ou intervention doit tenir compte du fait qu'il s'agit d'un Grand Site et qu'il convient de respecter la loi sur l'eau. Il convient dans l'immédiat d'apporter une réponse à trois questions: le remplacement de la passerelle, le déplacement du parking, le plan de gestion concertée du site, au travers de la Gémapi et sous l'égide de RTM (service de Restauration des terrains de montagne, placé sous l'égide de l'ONF). »

La CCPE a rappelé qu'elle avait programmé une étude concernant le front de neige de la station, l'aménagement d'Ailefroide et une réflexion sur les déplacements entre Pelvoux, Ailefroide et le Pré de Mme Carle.

La position de la Commune est connue: supprimer le parking du Pré de Mme Carle revient à porter un coup fatal au site en limitant grandement son accessibilité. Nous préconisons de curer régulièrement le torrent et de creuser un chenal sur la rive gauche. Aujourd'hui, aucune réserve foncière ne permet de déplacer le parking vers Ailefroide ou Pelvoux.

En conclusion, trois décisions ont été arrêtées:

1/ Passerelle: RTM propose sa maîtrise d'œuvre car cette passerelle est domaniale. Cette passerelle devra être pérenne et surélevée. La maîtrise d'ouvrage reviendra à la Communauté de communes du pays des Écrins (CCPE).

2/ Parking: l'étude pilotée par la CCPE en concertation avec la commune va courir sur les deux saisons et tout sera fait pour qu'on obtienne un rendu fin 2021.

3/ Plan de gestion: Mise en place d'une protection temporaire avant décision définitive, notamment une protection rapprochée du refuge Cézanne...

La transition énergétique: un questionnaire de la Communauté de Communes

La communauté de communes du Pays des Écrins s'investit activement sur les thèmes liés à la transition écologique (rénovation du bâti, mobilité douce, gestion des déchets, production locale ...). Une commission d'élus dédiée à ce sujet porte activement les ambitions de la collectivité. Un diagnostic est en cours de rédaction afin d'identifier les besoins du territoire. Afin d'accompagner de manière opérationnelle vos idées/ projets localement (habitants, entrepreneurs), vous êtes invités à répondre au questionnaire en ligne sur le site de la Commune. Des exemplaires papiers sont également disponibles en mairie. La date limite de retour des questionnaires est fixée le 8 janvier 2021 (pour les exemplaires papiers les déposer en mairie). Agissons ensemble pour un avenir environnemental meilleur.

UNE NOUVELLE ÉCOLE : UN PROJET D'ÉVIDENCE ET UNE OPPORTUNITÉ

Les deux écoles de notre commune, maternelle à Pelvoux [photo de gauche] et primaire à Vallouise [photo de droite], datent du début du 20^e siècle. Leur aspect extérieur est séduisant, de nombreux habitants y sont sentimentalement attachés, mais force est de constater qu'elles ne sont plus adaptées à notre époque : conditions sanitaires, normes de sécurité, accessibilité des plus problématiques, notamment aux personnes à mobilité réduite, bâtiments vétustes et non isolés, cantine à l'étage...



Sur le site des Auches, simulation de l'implantation de la nouvelle école [zone gris foncé] et l'espace de retournement des véhicules [zone gris clair].

Dans le contrat de mariage entre Vallouise et Pelvoux, début 2017, était déjà acté que la mairie serait installée sur le territoire de Pelvoux et une école unique à Vallouise, projet alors voté à l'unanimité.

Ainsi la municipalité précédente avait trouvé le site des Auches intéressant.

L'évidence de la création d'une nouvelle école était rejointe par l'opportunité de regrouper tous les établissements en un véritable Pôle Enfance : les écoles maternelle et primaire et une crèche remplaçant celle des Essarts (qui pourrait accueillir une halte-garderie, réclamée en partie par les touristes).

Une étude exhaustive des options

La nouvelle équipe municipale a décidé de prendre en compte toutes les options, il fut décidé d'adjoindre à l'étude déjà réalisée sur le site des Auches, une nouvelle étude de mise aux normes et agrandissement de l'ancienne école (Etude confiée au programmiste qui avait travaillé sur le projet des Auches, avec le même cahier des charges). Cette étude fût enrichie d'une étude environnementale par le cabinet Terre Eco de Grenoble.

Les conclusions de cette étude objective et très exhaustive ont été présentées à l'ensemble du Conseil Municipal.

Le cabinet a ainsi évalué les éléments majeurs des deux options : leur site, leur environnement, les aspects fonctionnels et techniques et enfin les aspects financiers et le calendrier.

Si elle ne néglige pas certains atouts de l'option restructuration-extension de l'école existante, la conclusion de l'étude est claire :

« Force est de constater que les atouts du bâti existant, au regard du projet, sont peu nombreux »

Les inconvénients sont en revanche significatifs, en voici quelques-uns :

- un chantier difficilement accessible, qui aura lieu dans un site occupé par les enfants du primaire, les enseignants et l'ensemble du personnel

- un allongement de la durée du chantier évalué à un an de plus, en plein centre bourg de Vallouise : le centre du village sera un vaste chantier pendant deux ans, avec toutes les nuisances que cela implique, tant pour les habitants que pour les touristes et pour deux saisons sacrifiées.

- Un accès aux transports en commun compliqué, d'autant que le futur élargissement du lit du Gyr (voir article sur les projets communs à la commune et à la CCPE) risque d'amputer le parking de la Gravière et compliquera grandement les manœuvres de retournement des bus.

- Un accès direct par une voie étroite et sans issue

- Un coût élevé des mises aux normes et d'amélioration énergétique.

- La disparition du terrain de jeu.

- La condamnation du chemin des Chambonnettes, qui assure la liaison piétonnière entre la Gravière et la plaine utilisée par les habitants et les visiteurs.

- Une faible surface d'extension disponible, et qui ne permettra pas d'offrir à nos enfants les espaces de loisirs réglementaires.

L'étude souligne qu'une construction neuve, au contraire, apporte une réponse optimale à toutes ces problématiques.

En termes de coûts, l'avantage va à une construction neuve, d'autant que la réhabilitation d'un bâtiment centenaire peut réserver de mauvaises surprises.

Et la suite ?

Avec les conclusions de cette étude indépendante en mains, nous pouvons désormais avancer sur le projet qui fera du futur Pôle Enfance de Vallouise-Pelvoux un lieu où il fera bon venir, pour nos enfants, leurs parents et tous les personnels.

Des inquiétudes se sont exprimées, nous saurons les écouter et y répondre. Ainsi, concernant l'utilisation de terres agricoles, le projet a nettement revu à la baisse l'emprise foncière nécessaire.

Par ailleurs, concernant les parcelles, leurs propriétaires seront dignement indemnisés.

Ce projet est noble et ne dévalorisera pas cet espace.

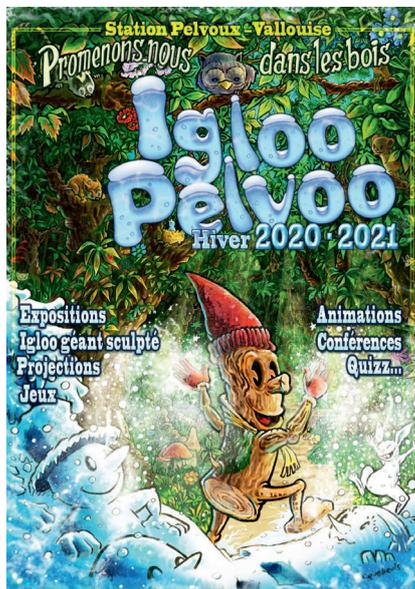
Il s'agit d'un projet d'envergure, concernant des enjeux qui ne le sont pas moins, dans lequel la commune s'engage résolument pour nos enfants, les générations futures et de nouvelles familles qui rejoindront notre belle vallée !

Qué y a dé nouu ? vous tiendra régulièrement informés de l'avancement de ce projet

IGLOO PELVOO : SAISON HUIT

Conçu au départ par l'Office de Tourisme de la Vallouise, pour développer les animations après ski de la station de Pelvoux-Vallouise, Igloo Pelvoo est aujourd'hui une attraction, à part entière, qui va célébrer cet hiver sa 8^e édition. S'il est vrai que bien des villages « igloos » existent dans les stations des Hautes Alpes (dormir dans un igloo, construire un igloo, dîner dans un igloo...), l'aspect novateur d'Igloo Pelvoo, a été de proposer un village au pied des pistes de la station, donc accessible à tous, dans lequel se mêle l'artistique, le ludique et le pédagogique !

Igloo Pelvoo résonne maintenant un peu partout (Briançonnais, Département, Région ...) comme un événement hivernal original, qui se renouvelle à chaque édition et s'enrichit chaque année de nouvelles activités et de nouveaux acteurs. Les vacanciers se montrent enthousiastes et apprécient beaucoup ce concept qui, rappelons-le, dure toute la saison hivernale. Igloo Pelvoo est maintenant l'image de marque de la station de Pelvoux-Vallouise.



La 8^e édition d'Igloo Pelvoo est lancée. Soutenue par la Communauté de communes du Pays des Écrins, la commune de Vallouise-Pelvoux et la station de Pelvoux-Vallouise, l'association continue cette aventure créatrice d'une image de marque pour la station et la Vallouise en général. Pour l'hiver 2020/2021, elle propose pour thème la forêt : Igloo Pelvoo / Promenons-nous dans les Bois.

Pour cette édition, partez à la rencontre des animaux de la forêt, écoutez les histoires que vous racontent les arbres, retrouvez les arbres des légendes, explorez une forêt extravagante... puis laissez-vous surprendre par les sculptures de neige et de glace dédiées au monde fascinant de la Forêt dans l'igloo géant !

Sans oublier, la projection dans le chalet « cinéma », les conférences, et bien d'autres choses encore... tout au long de l'hiver ! Gageons que la nouvelle édition Igloo Pelvoo saura encore vous surprendre.

Ouverture prévue le samedi 19 décembre 2020 à 13h !

Pour plus d'informations :

- Mail : igloopelvoo@gmail.com ou Portable : 07 67 86 54 28

- Site web : igloopelvoo.com

ICI ET LÀ... ICI ET LÀ... ICI ET LÀ

Protection des pistes – Il a été procédé au changement des filets fixes de protection des pistes à Puy Aillaud. Une opération réalisée grâce à une belle et efficace collaboration entre les équipes d'A.S.D. (délégué de la station) et les services techniques de la Mairie.

Boardercross – Puy Saint Vincent accueille la Coupe d'Europe de snowboardcross. Les meilleurs mondiaux se disputeront des points sur le boardercross de la station, en snowboard, lors de cette épreuve qui se disputera du 8 au 10 janvier.

Snowboard – Le club de snowboard Écrins snowboard et la station de Puy Saint Vincent accueillent la coupe régionale de snowboard les 23 et 24 Janvier 2021.

Ice Climbing Écrins – Du 28 au 31 janvier : l'événement majeur dans le monde de l'escalade sur glace : une rencontre internationale, des ateliers d'initiation et de perfectionnement, un salon de professionnels, une coupe d'Europe, des festivités, festival off de films de Montagne et d'Aventure. Au programme, du jeudi 28 au dimanche 31 janvier 2021 :

- tous les jours : ateliers escalade de glace, rando ski/raquette, free-ride ; villages exposants et repas 4 étoiles sous tente !

- vendredi 29 janvier : Open International d'escalade sur glace (ouvert à tous) suivie d'une soirée Film et Débat

- samedi 30 janvier : bivouac nocturne dans la vallée du Fournel

UNE NOUVELLE VIE POUR LE TÉLÉSKI DES CRÊTES

L'ancien téléski de la Crête déposé depuis deux ans à Pelvoux au Freyssinet va trouver une nouvelle vie à la station de Selonnet, dans les Alpes de Haute-Provence. C'est pour la Commune de Vallouise-Pelvoux à la fois un bel exemple d'économie circulaire, puisque les équipements vont être réutilisés, et une contribution au nettoyage de notre Commune, ainsi libérée de ce matériel peu esthétique et très encombrant. Le fourgon de la Commune a également été enlevé.

ENTRE LES AYGUES : CAMPAGNE DE RESTAURATION



Vue aérienne du site (photo Fabrice Lagier-Roche)

La campagne de restauration du village d'Entre les Aygues a débuté l'été dernier. Ce chantier, en plusieurs phases, avait pour but de réhabiliter intégralement le site afin d'accueillir au mieux les touristes venant randonner dans le secteur des Bans. Cette campagne prévoit à terme le réaménagement des parkings et la revégétalisation du chantier. Les ruines sécurisées seront équipées de tables pique-nique en Mélèze de pays.

Les travaux de maçonneries ont été intégralement réalisés par l'association Haut-Alpine Le Gabion. Basée à Embrun et créée en 1993 par Richard Lacortiglia, cette association a pour vocation la conservation du patrimoine et des savoir-faire, la promotion de l'écoconstruction, la recherche et l'expérimentation sur tous les projets visant à favoriser l'écologie dans le secteur du bâtiment. Son activité se scinde en deux, avec d'un côté la formation professionnelle d'ouvriers et d'artisans et d'autre part, les chantiers d'insertion professionnelle.

C'est dans ce cadre que Raphael Pfister, encadrant technique au Gabion, accompagné de plusieurs salariés en insertion, se sont affairés depuis juin dernier à remonter les murs en pierre des différentes parties du site. L'ensemble des ouvrages a été traité dans les règles de la conservation du patrimoine et le respect des techniques utilisées par nos anciens. Ainsi, il importe de noter que l'équipe en insertion n'a utilisé que les pierres du site en les maçonnant exclusivement à la chaux.

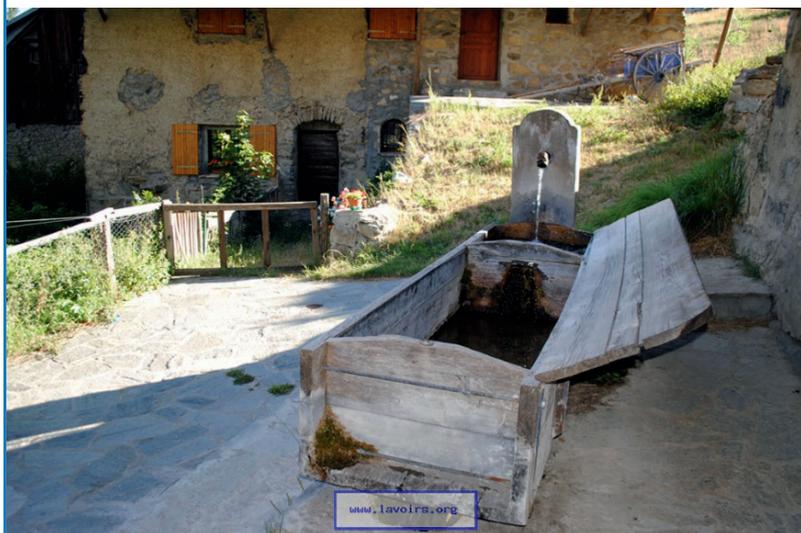
AILEFROIDE : LA CHAPELLE RESTAURÉE

Située au cœur du hameau d'Ailefroide, à 1507 m d'altitude, la chapelle est de dimensions modestes, constituée d'une seule nef avec voûtes d'arêtes sur des pilastres et présente un chevet plat et un petit campanile sur le toit. Une chapelle consacrée à saint Pierre et saint Paul est signalée en 1567. La chapelle mentionnée en 1720 pourrait correspondre à l'édifice actuel, remanié au XIXe siècle. Son nom complet est « Chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours, Saint-Pierre et Saint-Paul ».

Hier la commune de Pelvoux, aujourd'hui celle de Vallouise-Pelvoux, avec la Fondation du Patrimoine PACA, soutenue par le département des Hautes-Alpes, ont entrepris une campagne de restauration dont l'enjeu répondait à deux objectifs : « *Maintenir et transmettre un édifice représentatif d'une culture architecturale religieuse singulière et conserver un bâtiment symbolique pour l'ensemble des usagers et des habitants de ce site et du village.* » La restauration qui a débuté au printemps 2019 vient de s'achever. Restera à y poser les vitraux, qui seront posés avant l'été prochain, dès la restauration intérieure, inscrite au budget 2021.

UN AUTRE REGARD SUR LES LAVOIRS

Il existe à Vallouise-Pelvoux une trentaine de lavoirs, petits édifices, auxquels on ne prête pas toujours attention. La commission municipale en charge du patrimoine a souhaité les mettre en valeur. Un comité consultatif, ouvert à tous [inscription en Mairie], est en cours de création. Au programme : un recensement de tous ces lavoirs, un diagnostic technique sur leur état, la suppression des panneaux et affichages qui les polluent, valorisation de leur environnement.



Un comité consultatif ouvert à tous ceux qui souhaitent travailler sur le sujet sera créé. Un comité qui aura à rechercher également témoignages et photos. Avant la création d'un circuit des lavoirs à proposer à nos visiteurs.

Au-delà de l'intérêt porté aux lavoirs, d'autres projets seront pris en compte : chapelles, itinéraire patrimoine, circuit Freinet... Le Comité consultatif vous attend.

Fibre optique – Vous aurez sûrement remarqué des travaux sur notre commune effectués par la société ACT sous-traitant de SFR. En effet, dans le cadre d'un appel d'offre lancé par le département, SFR FTTH s'est engagé à couvrir l'ensemble du département avant mai 2023. Depuis début octobre, plusieurs équipes déploient la fibre optique en suivant les tracés de nos lignes téléphoniques habituelles. En collaboration étroite avec les services techniques de la mairie, les travaux sont menés tambour battant pour effectuer un maximum de déploiement avant les chutes de neige. La fibre optique sera alors disponible pour les habitants qui le souhaitent au cours du 1^{er} semestre 2021.

A.S.A. Béal-Neuf de Pelvoux – Malgré la situation sanitaire délicate, l'assemblée générale s'est tenue le 23 octobre, juste avant le nouveau confinement. Nouvelle composition du syndicat : J.-P. Bouvet (président), J.-M. Talon-Esmieu (vice-président), G. Baran, F. Crumière (trésorier), F. Chaud, G. Baran ; S. Caire, G. Moutier (mairie), J. Chaud, C. Verrier, Elise Eynaud. Compte Rendu de l'A.G. sur le site <http://asabealneuf.simplesite.com>

Village connecté – La Mairie a déployé 10 bornes d'accès Wifi sur notre commune une connexion internet gratuite pour les habitants et les touristes. La répartition de ces bornes est la suivante : 2 au chalet du ski de fond, 2 sur la salle Bonvoisin, 3 sur la place de l'église, 3 sur le plateau des Eyssards. Installations financées par la Communauté Européenne sous le sigle WIFI4EU (Wifi For You !) la commune de Vallouise-Pelvoux s'est portée candidate pour l'installation de ces bornes WIFI sécurisées. Pour se connecter ? 1) ouvrir recherche de Wifi. 2) Sélectionner Wifi4eu. 3) S'inscrire sur le site avec adresse mail et mot de passe. 4) Se connecter. 5) Vous avez



ACCUEIL ET ÉCOUTE EN MAIRIE

La Municipalité se tient plus particulièrement à votre disposition en cette période sanitaire incertaine. L'accueil en mairie est maintenu : port du masque, distanciation physique et gel hydroalcoolique. Les élus sont à l'écoute de toute demande d'entraide, qu'il s'agisse de la fourniture de masques, d'aide aux courses, de transport pour raison impérieuse (médecin, pharmacien) et, si besoin, de soutien psychologique.

Pour toute demande, téléphoner en Mairie :

+ au 04 92 23 30 19

(aux heures d'ouverture habituelles)

En cas d'urgence : + au 06 32 11 89 85.

une session internet gratuite ouverte 30'.

Nordic en Vallouise – Communiqué de l'Association : « Cette année l'organisation de l'équipe change un peu. Vous retrouverez les mêmes personnes mais à des postes un peu différents. Toutefois pour continuer à vous offrir une prestation de qualité, et vous garantir un accueil toujours chaleureux, nous recherchons un(e) pisteur(se) pour renforcer l'équipe sur la semaine du 1^{er} janvier et les 4 semaines de février. Si vous êtes diplômé, à jour de recyclage, et que vous avez l'envie de travailler ski aux pieds, venez rejoindre notre formidable équipe ! » CV et lettre de motivation à Nordic En Vallouise, en Mairie, Saint Antoine, 05340 Vallouise-Pelvoux ou par mail à nordicvallouise@gmail.com. Pour plus de précisions : 06 82 83 15 69

Cimetière – Attribution d'un marché à l'entreprise Granimond pour la fourniture d'un colombarium et de plaques d'inscriptions pour le cimetière de Vallouise pour un montant de 3 957,00 €.

Escalade – Passation d'un marché avec l'entreprise Roc Aventure pour la sécurisation de sites d'escalade à Ailefroide pour un montant de 6 000,00 €.

Père Noël – Si le père Noël passera dans les écoles, il lui faut renoncer au traditionnel repas des aînés, qui cependant ne seront pas oubliés. Attention : surprise !

Recensement militaire – Tous les jeunes (garçons et filles) qui auront 16 ans dans l'année 2020 doivent passer (dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire) en mairie pour se faire connaître et remplir les documents. Se munir d'une pièce d'identité et du Livret de famille.

Trésorerie de l'Argentière – À partir du 1^{er} janvier, Vallouise-Pelvoux dépendra de Briançon. Il faudra donc compter 1/2 journée chaque fois qu'on devra déposer de l'argent. Réfléchir à minimiser les encaissements en espèces.

École élémentaire de Vallouise – Accueil de Jessica, citoyenne américaine, qui nous aidera tous les jeudis matin et dans les trois classes, à enseigner l'anglais pendant l'année

État civil

Ils nous ont quittés :

Georges HUMBERT,
décédé le 18/09/2020 à Marcoussis

Suzanne MONTAGNIER,
décédée le 18/09/2020 à Gap

Lucien SÉMIOND,
décédé le 20/09/2020 à Monétier-les-Bains

Huguette FERRIER,
épouse RAULT, décédée le 4/11/2020 à Briançon

Pierre AMARDEIL, décédé le 7/10/2020 à Meylan

Jean-Pierre CERTAIN,
décédé le 15/10/2020 à Briançon

Germaine ROLLAND,
épouse BARIDON, décédée le 3/11/2020 à Seyssins

Philippe SENTIS, décédé le 5/11/2020 à Clamart

Gilles GRIMAUD, décédé le 6/11/2020 à La Tronche

Marcelle REGOUT,
épouse VERNET, décédée le 7/11/2020 à Pelvoux